

Sur les pas du conquérant

Communauté de Communes Cœur du Perche - Dorceau



sept - 2015
La traversée du bourg de Dorceau (Didier Orsal)



Guillaume le Conquérant, Duc de Normandie, eut à faire face aux révoltes de ses fils qui convoitaient son héritage. En 1077, l'aîné Robert Courteheuse, allié à Robert de Bellême, s'était réfugié dans la forteresse de Rémalard. En compagnie de Rotrou II à qui appartenait la place-forte, Guillaume vint en faire le siège. Pour mieux surveiller les rebelles, il fit construire quatre tours en bois L'une d'elles s'élevait à la Guénetterie, dite aussi "Beauregard" en raison de sa position dominante, l'actuelle tour de Beauregard...

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 3 h 30

Longueur : 12.8 km

Dénivelé positif : 177 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Dorceau

Arrivée : Dorceau

Balisage : 🌀 de 33 à 50 % — PR

Communes : 1. Dorceau

2. Rémalard

3. Moutiers-au-Perche

4. Bretoncelles

Depuis le parking, prendre à droite et passer **le pont sur l'Huisne**. Prendre à gauche **la rue du Château**. Arrivé à **l'église**, continuer par **un chemin de terre empierré**. À droite, la Ferme Neuve avec sa rangée de séquoias centenaires.

1. À un carrefour en Y, virer à droite pour déboucher sur **la D 10**, à Saint-Marc. Suivre à gauche la départementale sur 50 m. Au carrefour de Saint-Marc, traverser **la D 38**; prendre en face **un chemin caillouteux** montant vers **la Bretonnerie**.
2. Face à l'entrée de la ferme, tourner à gauche, et aussitôt à droite. Continuer par **un long chemin de terre**, à découvert entre des cultures. À gauche : vue sur **le château de Voré**. À une croisée de chemins, poursuivre tout droit. Pointer en direction **des trois chênes** plantés en alignement. Peu après le dernier arbre, le chemin oblique à gauche : se diriger vers **le bosquet**. Y pénétrer sur une vingtaine de mètres. Traverser un espace à découvert pour aboutir à un chemin de terre.
3. Prendre, à droite, ce chemin qui aboutit **aux Aubées**. Descendre par la droite **un chemin goudronné** pour rejoindre la voie communale. Prendre celle-ci à gauche sur 200 m.
4. Au bas de la côte, emprunter, à droite, **un chemin empierré** qui descend entre champ de culture et prairie. Dans le virage, prendre à gauche et aussitôt à droite, en longeant une parcelle. Après **la passerelle sur le ruisseau de la Couette**, le chemin ombragé, devenant sentier par endroits, monte rejoindre **le chemin de Garambourg**.
5. Prendre à droite sur 200 m. Traverser **la voie communale** et prendre en face, **un chemin herbeux** montant de manière soutenue dans **le bois de la Châtellière**. En haut de la côte, ignorer le chemin fermé par une barrière. Continuer tout droit pour déboucher sur **la D 619, au Bout du Bois**.
6. Suivre à droite la départementale jusqu'à sa rencontre avec **la D 38**. Au carrefour, traverser la départementale et bifurquer à droite : pénétrer **en forêt de Saussay** par **un chemin sablonneux**, humide par endroits, montant sur le plateau. Ignorer la 1ère intersection (une variante est possible à partir d'ici) et poursuivre tout droit.
7. Arrivé à une 2ème intersection, descendre par la droite pour rejoindre une voie communale. La traverser et prendre en face vers la Courroue. Poursuivre jusqu'à traverser la route de "La Vigne" et continuer tout droit jusqu'à rencontrer **la D 10**.
8. Poursuivre en prenant **à droite (on récupère alors la variante au niveau de "La Fuie")**. Suivre la départementale sur 20m ; puis prendre à gauche **le chemin des Petites Rivières**.
9. Arrivé à un carrefour en Y, continuer par la droite. Passer **le ruisseau de la Couette** et déboucher **rue du Château**.

Retour au point de départ par la gauche

Sur votre chemin...



Pause pique-nique au bord de l'Huisne (A)
La bruyère commune (C)

Le château de Voré - XVIIe (B)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking du moulin